

D.G.
~~SECRET~~
De passage à Kinshasa, Monsieur DEVOS, Chef de Section de la Faune et des Parcs de la F.A.O. à Rome a eu un court entretien avec l'Administrateur Délégué de l'I.C.N.C., Monsieur MOKWA, au cours duquel ont été évoqués les problèmes ci-après :

1. Problème "PIERRET"

Monsieur DEVOS a tenu à souligner que Monsieur PIERRET est satisfait du " contrat ", lequel a été signé pour quatre années renouvelables. Il se trouve actuellement en Tanzanie et serait au Congo dans plus ou moins trois semaines, venant de Rome.

2. Ecole de Conservation de Garoua :

Monsieur DEVOS a signalé à ce sujet que trois bourses d'études sont accordées pour deux ans au Gouvernement Congolais par le PNUD, dans le cadre de la F.A.O.

Il a cependant fait remarquer que la R.D.C. est le plus grand pays francophone de l'Afrique. Il est donc normal que la R.D.C. puisse envoyer périodiquement à l'Ecole de Conservation de Garoua un nombre suffisant de candidats, soit au moins six éléments qui seraient pris en charge par le Gouvernement Congolais (3 au cours inférieur et 3 autres au cours supérieur).

Il a suggéré par ailleurs que l'I.C.N.C. écrive dans un avenir très proche à Monsieur DUBREUIL afin que celui-ci puisse nous fournir des renseignements sur le niveau d'études requis pour être admis au cours inférieur de l'Ecole de Conservation de Garoua.

3. Tourisme :

Compte tenu de l'essor croissant du Tourisme en R.D.C. en général et au P.N.A. en particulier, il est important, a noté Monsieur DEVOS, que les GUIDES soient aussi envoyés à l'Ecole de Garoua pour acquérir de solides notions en matière de gestion des Parcs et de la Faune. Car, a-t-il ajouté, en Afrique de l'Est, par exemple, l'activité touristique se confond avec la gestion des Parcs. De là, les Guides se trouvent dans l'obligation d'acquérir une formation suffisante pour l'accomplissement de leurs différentes tâches.

.../...

DELEGUE DE L'I.C.N.C. PAR MONSIEUR DEVOS, CHEF DE SECTION
DE LA FAUNE ET DES PARCS DE LA F.A.O. A ROME

De passage à Kinshasa, Monsieur DEVOS, Chef de Section de la Faune et des Parcs de la F.A.O. à Rome a eu un court entretien avec l'Administrateur Délégué de l'I.C.N.C., Monsieur MOKWA, au cours duquel ont été évoqués les problèmes ci-après :

1. Problème "PIERRET"

Monsieur DEVOS a tenu à souligner que Monsieur PIERRET est satisfait du " contrat ", lequel a été signé pour quatre années renouvelables.

Il se trouve actuellement en Tanzanie et serait au Congo dans plus ou moins trois semaines, venant de Rome.

2. Ecole de Conservation de Garoua :

Monsieur DEVOS a signalé à ce sujet que trois bourses d'études sont accordées pour deux ans au Gouvernement Congolais par le PNUD, dans le cadre de la F.A.O.

Il a cependant fait remarquer que la R.D.C. est le plus grand pays francophone de l'Afrique. Il est donc normal que la R.D.C. puisse envoyer périodiquement à l'Ecole de Conservation de Garoua un nombre suffisant de candidats, soit au moins six éléments qui seraient pris en charge par le Gouvernement Congolais (3 au cours inférieur et 3 autres au cours supérieur).

Il a suggéré par ailleurs que l'I.C.N.C. écrive dans un avenir très proche à Monsieur DUBREUIL afin que celui-ci puisse nous fournir des renseignements sur le niveau d'études requis pour être admis au cours inférieur de l'Ecole de Conservation de Garoua.

3. Tourisme :

Compte tenu de l'essor croissant du Tourisme en R.D.C. en général et au P.N.A. en particulier, il est important, a noté Monsieur DEVOS, que les GUIDES soient aussi envoyés à l'Ecole de Garoua pour acquérir de solides notions en matière de gestion des Parcs et de la Faune. Car, a-t-il ajouté, en Afrique de l'Est, par exemple, l'activité touristique se confond avec la gestion des Parcs. De là, les Guides se trouvent dans l'obligation d'acquérir une formation suffisante pour l'accomplissement de leurs différentes tâches.

A la question de savoir si "tout va bien à l'I.C.N.C.", Monsieur MOKWA, Administrateur Délégué, a brossé un bref résumé de nos réalisations depuis la signature de l'Ordonnance-Loi 69-041.

Il a mis l'accent notamment sur la remise en état de l'infrastructure de base (ponts, bacs, plaines d'aviation ...) sur la réalisation du plan d'équipement (acquisition charroi, matériel divers, armement ...) et également sur l'amélioration des conditions de vie du Personnel.

Sur ce, Monsieur MOKWA, Administrateur Délégué, a remercié vivement Monsieur DEVOS pour toutes les suggestions qu'il a bien voulu lui faire au cours de ce bref mais très cordial entretien.

Fait à Kinshasa, le 6 juin 1970.-



L'ADMINISTRATEUR DELEGUE,

A. J. M O K W A. =